

parait susceptible de les dénoncer ! C'est ainsi que le bruit court à Pantin que la victime d'une des plus vengeances...

Remarque l'assurance avec laquelle on fournissait les détails et on précisait les circonstances.

Elisa Vandamme avait, en s'inspirant, provoqué l'arrestation d'un interdit de séjour affilé à la bande. Elle fut aussitôt condamnée à mort.

Mais le Matin qui dit tout ne dit pas le nom du « vengeur ». Il se contente de désigner, par un détour ingénieux, aux agents comme à ceux qui peuvent le fréquenter.

Dans le milieu tout spécial où nous avons, en la circonstance, évolué, son nom est sur toutes les lèvres.

Tel est celui que le rumeur des milieux judiciaires désigne, à tort ou à raison, comme l'assassin d'Elisa Vandamme. Et cette rumeur n'a pas tardé à parvenir jusqu'à la Société.

Et comme cette histoire ultra-fantaisiste ne paraissait pas assez palpitante, le Matin la terminait par cet incident d'une invariablement bouffonnière :

Une lettre anonyme parvint un jour à la Société. Elle dénonçait à M. Hamard un pseudo-coupable et indiquait clairement à la justice à quelle adresse se trouvait ce coupable. Le crime d'Elisa Vandamme dans les rangs d'un marchand de verre plié, à quelques mètres des fortifications.

A BEZIERS

Réunion tumultueuse

LAFFERRISTES CONTRE ANTILAFFERRISTES. Beziers, 6 mai. — (De notre correspondant particulier.) — La bataille électorale a été très fortement les esprits. Une réunion publique a eu lieu hier après-midi.

LA GRÈVE DE DUNKERQUE

ELLE CONTINUE DANS LE BATIMENT. Les dockers ont repris le travail hier matin. Dunkerque, 6 mai. — Comme ils l'avaient décidé après l'entrevue de leurs délégués, avec le préfet du Nord et les engagements pris par celui-ci, les dockers ont repris le travail hier matin.

ENTRE DEUX AMOURS

Grand Roman. Charles MALATO. DEUXIEME PARTIE. De l'Amour à la Mort. L'Ermitage — suite — Stier n'avait point assisté à la cérémonie nuptiale, bien qu'il fût le plus intime ami de Valesco.

à la Bourse du Travail ; les assistants ont affirmé leur intention de continuer la lutte. Le tribunal correctionnel a jugé ce matin deux manifestants arrêtés mercredi, les nommes Kridit et Petit. Tous deux ont été condamnés à un mois de prison avec sursis.

Le général Davignon est arrivé à Dunkerque. On affirme — malgré les démentis officiels parus dans les journaux — qu'il est venu pour s'informer des incidents qui se sont produits devant l'usine Weill, où se trouvait la compagnie du 33^e régiment.

TRIBUNAUX

UN EMPLOYE DE M. DUEZ EN CORRECTIONNELLE. Devant la 1^{re} chambre comparait hier M. Pottel, employé de M. Duez. Celui-ci, comme comptable du liquidateur, lui avait détourné de nombreux titres qu'il avait engagés pour 2500 francs au Mont-Pé.

JUSTICE DE CLASSE

La magistrature de la 10^e chambre ne juge pas, elle exécute les ouvriers. Le 3 mai dernier, Charles Puché, débardeur, se présentait chez un marchand de combinaisons et es-timait de déboucher le débardeur Montell, en lui reprochant de n'être pas syndiqué et en le traitant de lâche.

LES PREMIÈRES

LA « SALOMÉ » DE M. RICHARD STRAUSS A L'OPERA. Je ne reviens pas sur le poème. Et quant à la musique, l'audition d'aujourd'hui ne modifie guère les impressions qu'elle nous avait laissées, il y a trois ans.

HORS DE FRANCE

ALLEMAGNE

CONTRE LA LIBERTÉ DE DISCUSSION. Au Landtag de Prusse. — Une proposition réactionnaire. Berlin, 6 mai. — La Chambre des députés de Prusse a adopté par 218 voix contre 74 la proposition des conservateurs tendant à rendre plus sévères les prescriptions du règlement de l'assemblée et en particulier à autoriser le président à exclure d'une séance, jusqu'à la clôture, tout député qui se rendra coupable d'une grave infraction au règlement.

EGYPTE

Agitation d'employés au Caire. On mande du Caire à la Gazette de la matinée que la casserole ne fut mangée de meilleur cœur que par le jeune couple auquel le grand air et la contemplation des montagnes inspiraient un appétit dévorant.

LES ÉGOUTIERS RÉCLAMENT

L'Administration leur demande du « crédit ». — Comment on a récompensé les Sauveteurs de l'Inondation.

— Vous autres qui vivez et travaillez à la surface de la terre, nous ont dit les ouvriers égoutiers, vous imaginez l'Administration municipale sous les traits d'une vieille dame sévère, rébarbative, souvent acariâtre, toujours sérieuse, très sérieuse, désespérément sérieuse ?

L'Augmentation-fantôme

En juillet 1909, le Conseil municipal décida de relever les salaires des employés municipaux, salaires que l'augmentation du coût de la vie avait rendus totalement insuffisants. Cette augmentation, chiffrée au 31 décembre 1909, devait être comptée dès le 1^{er} janvier dernier.

En revanche, si les augmentations votées restent insaisissables comme le vent et la brume, les diminutions sont appliquées d'urgence : aux ouvriers à qui l'on accorde le repos hebdomadaire — à leurs frais — il était payé 27 jours par mois. Par faveur spéciale, on ne leur en paye plus que 26.

Le Reichstag sera ajourné au milieu de la semaine prochaine pour jusqu'à l'automne, et, sans doute, jusqu'au milieu de novembre. Le gouvernement désire vivement faire voter, avant l'ajournement, un certain nombre de lois secondaires et aussi la loi sur les passés et celle relative à l'impôt sur les plus-values foncières.

EGYPTE

AGITATION D'EMPLOYÉS AU CAIRE

On mande du Caire à la Gazette de la matinée que la casserole ne fut mangée de meilleur cœur que par le jeune couple auquel le grand air et la contemplation des montagnes inspiraient un appétit dévorant.

LES RÉCOMPENSES AUX SAUVETEURS

— Oui, mais, avons-nous dit aux camarades qui se plaignaient des mauvais tours de l'Administration, ce que vous omettez de signaler, ce sont les riches gratifications, les flatteuses distinctions, les médailles, les rubans, les diplômes, les certificats, les lettres de félicitations, les brevets de courage, les mille et une marques de gratitude, dont on vous a sans aucun doute bombardés à la suite des inondations.

— Ah ! oui, la gratitude, parlons-en ! Les « marques de gratitude » dont vous venez de détailler la kyrielle ont été pour les militaires et surtout pour les agents. Il faut récompenser les « soldats de l'ordre ». Mais nous n'avons rien eu, au contraire. Oui, au contraire ! Nos vêtements de rechange que l'inondation emporta ne nous ont pas été remplacés. Les sacs-pain, les vestes-cachou que l'Administration nous octroie pour nous garder de l'humidité terrible, durant le travail, perdues également... et non remplacées.

Mais si l'Administration réalise ainsi des « bénéfices » sur les salaires des ouvriers, elle n'hésite pas à se montrer prodigue à l'égard de ses amis, les grands entrepreneurs. Il fallut le concours de terrassiers pour remettre en état certaines lignes détériorées par les eaux de l'inondation.

— Décidément, les plaisanteries administratives sont de bien mauvais goût. Les ouvriers ne nous ont pas semblé disposés à en faire les frais longtemps.

ESPAGNE

Toujours les conseils de guerre

Un conseil de guerre s'est tenu le 4 courant à Barcelone pour juger les frères Francisco et Salvador Segarra, Pedro Ramon, Francisco Sacet et Cecilio Ortega, arrêtés à la suite des événements de la semaine tragique de juillet dernier.

LES CONCESSIONS DE MINES AU MAROC

On annonce que le ministre des affaires étrangères a reçu des requêtes de plusieurs Espagnols demandant : les uns, que soit faite en leur nom, devant le Maghzen, la déclaration de la découverte de mines au Maroc ; les autres, l'obtention de droits

DE PRIORITÉ POUR LES EXPLOITATIONS MINIÈRES DU MROGR.

On ajoute que, conformément aux précédents établis, le ministère, après une enquête préalable pour préciser l'objet des demandes, a transmis celles-ci à M. Merry del Val, ministre d'Espagne à Tanger, qui, à son tour, soumettra au gouvernement marocain les desiderata des intéressés, mais sans qu'on en puisse inférer l'opinion du Cabinet de Madrid au sujet de la valeur des titres ou du bien-fondé des prétentions de chaque demandeur relativement à la valeur des titres des autres Espagnols ou des sujets étrangers.

TURQUIE

Le soulèvement des Albanais. Constantinople, 6 mai. — Selon un communiqué turc, le calme règne depuis cinq jours dans la région de Djakovka et d'Ipek. Bien que cela n'indique pas encore le rétablissement définitif de l'ordre, c'est un symptôme qui montre que la disposition des rebelles à se soumettre augmente.

Le Procès Renard

SERA-T-IL OU NON REVISÉ ?

M^{re} Monira est toujours certain de l'innocence du maître d'hôtel. Le maître d'hôtel Renard avait été condamné une première fois aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de la Seine, pour meurtre, avec la complicité du jeune Courtois, mort depuis, de son maître M. Rémy.

— C'est inexact, affirme à nouveau M. Monira. De quels travaux parle-t-on ? Des planches qui ont transformé l'office en chambre noire ? Tai fait enlever ces planches : on ne peut pas plus qu'avant, voir de l'office Grandjean, où se tenait Mlle Suhas, ce qui se passe dans l'office Rémy, puisqu'on n'aperçoit qu'un mètre carré de cet office ; dans cet espace il ne pouvait rien se passer ; à plus forte raison les deux « complices » ne pouvaient-ils y « affûter des couteaux ».

— Le témoin « accablant », Mlle Suhas, est, parait-il, mourante à l'hôpital Necker. Il est impossible, en l'état où elle est, qu'elle précise son témoignage ou aide à le vérifier.

M. Hamard, d'autre part, n'a pas encore, officiellement, publié son rapport, que M^{re} Monira attend avec impatience. Mais veut-on que le « témoin » n'existe plus, d'abord, pour que le rapport paraisse ensuite ?

Et ne voit-on pas alors que sur cette affaire où tant de doutes ont déjà plané, descendra une véritable angoisse ? La déposition de la mourante d'aujourd'hui sera-t-elle la déposition de la morte ? Trop de mourants et de morts auront accablé le maître d'hôtel, pour que toutes ces voix de la tombe arrivent à former un concert de témoignages irréfutables.

A Neuilly-Boulogne

Les sections de Neuilly-Boulogne qui ont retiré purement et simplement la candidature du citoyen Paul Melgrani, conformément aux décisions du conseil fédéral ; en présence de la candidature de Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le citoyen Paul Melgrani, élu par le conseil municipal de Boulogne, élu le 1^{er} et 2^e des deux ans, comme membre du Parti socialiste (S. F. I. O.) inquisiteur des commentaires tendancieux de la presse cléricale et réactionnaire ; considérant que le